

# Fonctionnement du concours Réseaux Sociaux

*"À la découverte des projets européens !"*

## Article 1

### Objet du règlement

Le présent règlement définit les conditions et règles applicables au concours "À la découverte des projets européens !" organisé par Be Europe en Grand Est dans le cadre du Mois de l'Europe.

Ce concours vise à valoriser les projets financés par l'Union européenne en Grand Est et à encourager l'engagement du public sur les réseaux sociaux.

## Article 2

### Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine. La participation est gratuite et implique l'acceptation du présent règlement.

Ne peuvent pas participer au concours :

- Les agents de la Direction des Fonds Européens (DFE).
- Toute personne impliquée directement dans l'organisation du concours.

Pour participer, il est nécessaire de :

- Être abonné(e) à la page Facebook ou Instagram de Be Europe en Grand Est.
- Trouver la réponse à la question posée en rapport avec la vidéo de valorisation d'un projet soutenu par les fonds européens et l'indiquer en répondant à la story ou en message privé.
- Republier la vidéo en story pour un bonus de chance au tirage au sort.
- Respecter la date limite indiquée sous chaque vidéo.

## Article 3

### Lots et désignation des gagnants

Un tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant trouvé la bonne réponse.

Les gagnants recevront des lots sous forme de goodies de la Région Grand Est et Be Europe en Grand Est. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables.

Les gagnants seront annoncés en commentaire ou en description du post et contactés en message privé pour organiser la remise des lots.

# Fonctionnement du concours Réseaux Sociaux

*"À la découverte des projets européens !"*

## Article 4

### Déroulement du concours

Le concours se déroule sur une période d'un mois avec une mécanique de jeu hebdomadaire :

#### 1. Lancement du concours

- Mardi 29/04 : annonce officielle du avec présentation des règles en post et story vidéo.
- Samedi 03/05 : présentation des lots et teasing sous forme de post et de story.

#### 2. Participation hebdomadaire

- Chaque lundi du mois de mai, une vidéo est publiée avec une question à laquelle répondre pour participer.
- Les participants ont 5 jours (jour de publication inclus, soit du lundi au vendredi) pour jouer.
- Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désigne les gagnants.
- L'annonce des gagnants se fait le vendredi suivant la publication de la vidéo précédente.

#### 3. Clôture du concours

- Dernière vidéo publiée = dernière session de participation.
- Annonce finale des gagnants et remise des lots.

## Article 5

### Données personnelles

Les informations personnelles collectées dans le cadre du concours sont utilisées exclusivement pour contacter les gagnants et organiser la remise des lots.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant. Toute demande doit être adressée par e-mail à l'organisateur du concours.

## Article 6

### Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

# Fonctionnement du concours Réseaux Sociaux

*"À la découverte des projets européens !"*

## Article 7

### Responsabilités

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier tout ou partie du concours si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion immédiate du participant.

## Article 8

### Calendrier prévisionnel

- Annonce officielle : Mardi 29 avril 2025.
- Teasing : Samedi 37 mai 2025.
- Première vidéo : Lundi 5 mai 2025 à 10h.
- Dernière vidéo : Lundi 28 mai 2025.
- Fin des participations : Vendredi 30 mai 2025 (5 jours après la dernière vidéo) à 16h.
- Annonce finale des gagnants & remise des lots : Lundi 2 juin 2025.

## Article 9

### Contact

Pour toute question relative au concours, les participants peuvent contacter l'organisateur via les réseaux sociaux de Be Europe en Grand Est.

 [beeurope@grandest.fr](mailto:beeurope@grandest.fr)

 <https://beeurope.grandest.fr/>

 @Be Europe en Grand Est

 @beeurope\_en\_grandest

 @Be Europe en Grand Est

 @beeuropeengrandest